

## 2. PRODUIRE PLUS DE DÉSAFFILIATION

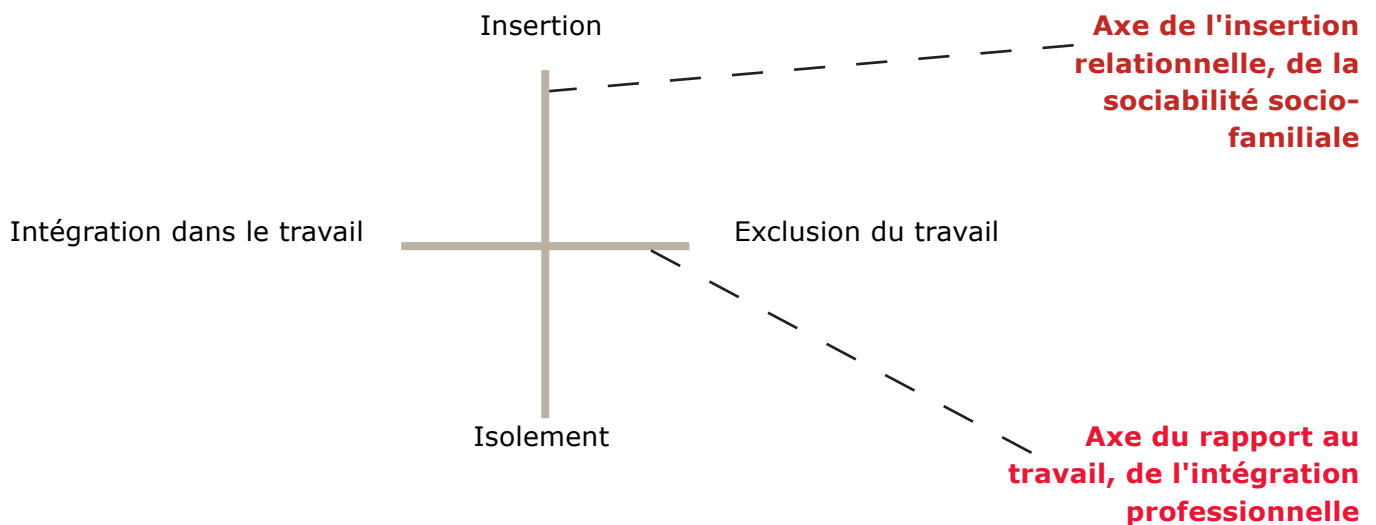
Par Jean Blairon et Jacqueline Fastrès

On doit à Robert Castel l'élaboration du concept de désaffiliation.

Le sociologue entendait en effet construire un concept qui rende raison de processus (fragilisation, inversion de tendance) plutôt que d'un état, comme le suggère le terme d'exclusion.

Il y parvient en traçant deux dynamiques : l'une concerne la sphère du travail, grand « intégrateur » dans la société ; elle oppose des situations stables et correctement rémunérées à des situations non garanties, sur-exploitées, voire à la privation d'emploi ; la seconde, appelée axe de l'insertion, évoque l'appui possible sur les solidarités socio-familiales ou, à l'inverse, l'isolement si ce n'est la stigmatisation.

Jacqueline Fastrès et Emile Servais ont proposé de formaliser ce raisonnement à partir d'une structure croisée<sup>1</sup>.



L'intérêt d'une telle formalisation est de permettre de visualiser ce que Castel appelle des « zones », dont la zone de l'assistance, qui croise un score négatif sur l'axe intégration/travail et un score plus positif sur celui de l'insertion et des solidarités.

1 Cf. « Robert Castel - La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse ? », in Intermag.be, Carnet de l'Aide à la Jeunesse, et son analyse complémentaire par J. Fastrès et E. Servais : « Des jeunes désaffiliés ? » ; <http://www.intermag.be/robert-castel-la-desaffiliation-un-concept-pertinent-pour-les-politiques-jeunesse>.

Castel avance en conséquence ceci :

« Un bon score sur l'un des axes peut compenser, au moins partiellement un mauvais score sur l'autre axe, et réciproquement. C'est la raison pour laquelle la zone de l'assistance représente un élément important, en organisant une solidarité qui est une alternative forte à des risques de fragilisation. »

Réduire la zone de l'assistance, inversement, est une attaque forte qui peut produire plus de désaffiliation, si l'on caractérise celle-ci par le cumul de deux « scores négatifs ».

Il est temps de se rendre à l'évidence : l'Etat Social Actif, en tant qu'il institue, par-delà tous ses discours de « modernisation » et de « réforme », une régression en termes d'assistance, est une **politique qui produit davantage de désaffiliation.**

J., qui a terminé des études de communication mais n'a pas trouvé de travail dans ce domaine, perçoit bien l'enjeu que représente la zone de l'assistance pour elle et ses anciens condisciples :

« - J'ai notamment une amie qui est là depuis deux ans, qui cherche énormément, qui a envoyé des centaines de CV (*- Mais qui touche une allocation, elle ?*) elle, elle touche 450 euros quelque chose comme ça parce qu'elle est mariée, et euh, et alors pour elle je devrais... elle, elle ne trouve pas que c'est une bonne idée de travailler dans l'horeca à côté, parce que du coup on dévie complètement de notre voie et euh, et elle estime qu'il faut qu'on reste dedans, qu'on continue de chercher et qu'on reste toujours plus ou moins dans une ligne, parce que sinon on s'égare. Et on finit par ne plus avoir accès à sa branche.

*- Et ne jamais avoir travaillé dans sa branche n'éloigne pas non plus des capacités et des attentes des employeurs ?*

- Si, je pense que oui, mais du coup elle, elle est... elle accumule les petits contrats ou les petits stages d'une semaine, d'un mois, euh qui sont relativement similaires à sa formation, mais qui ne sont pas non plus totalement en adéquation. Donc elle fait des petites choses comme ça. Mais il y a beaucoup de gens maintenant, en tous cas avec moi, qui ont fait les mêmes études que moi, qui euh, qui font euh, pigistes à la RTBF, ou euh qui font pigistes pour *Le Soir* de temps en temps ils envoient quelque articles, euh, donc ils restent dans la ligne de leurs études, mais qui n'arrivent pas du tout à en vivre quoi. Et donc là le chômage leur permet de faire ça finalement, ou les parents qui peuvent aussi subvenir à certains besoins (*- Donc ils doivent compter sur leur entourage quoi*) ouais. Mais c'est maintenant tout le monde, hein, les jeunes autour de moi en tous cas, tout le monde a soit des parents, soit des grands-parents, soit le chômage qui aide parce que peu de gens arrivent vraiment à trouver un emploi à temps plein et stable quoi. »

Elle pose toutefois la question des stages non rémunérés, qui sont présentés comme une voie vers l'emploi, mais qui, selon elle, contribuent à la désagrégation du monde du travail :

« moi en tout cas une réponse qu'on me fait souvent quand je suis en recherche d'emploi, c'est que j'ai aucune expérience, et que donc, mon manque d'expérience fait qu'ils ne sont pas intéressés par ma candidature, sauf qu'à un moment donné si jamais... si je vais jamais travailler, j'aurais jamais d'expérience, et donc ça c'est une réponse que je trouve quand même positivement injuste... (*- Toute faite*) toute faite et injuste et euh..., et vraiment frustrante quoi..., parce que..., au bout d'un moment tout le monde fait des stages alors pour avoir de l'expérience, et tout le monde fait ces stages non rémunérés, ce qui fait que les entreprises, et c'est souvent des assoc, parce qu'elles n'ont pas de pognon, font des stages non rémunérés, et donc les gens au bout de 4-5 mois font le boulot que quelqu'un de diplômé pourrait faire parce que 4-5 mois dans une assoc ou dans une structure on commence par euh... à comprendre

correctement comment tout se fait... et donc au bout d'un moment les stagiaires, c'est bien sympa, mais les stagiaires pour se faire de l'expérience font des choses gratuitement, ce qui fait qu'on n'a plus besoin... on n'a même pas la possibilité d'engager d'autres personnes parce qu'on n'a pas assez de fond, donc ça c'est déjà ... c'est un truc je trouve vraiment frustrant »

F. a aussi vécu ce qu'il appelle des « arnaques » :

« Les employeurs qui te prennent en stage d'essai non rémunéré et puis qui te promettent, sur la bonne foi, un emploi, et qu'au final tu n'as rien du tout, et qu'au final deux mois après, même quand tu rappelles, on te dit, « ha non pas encore » et tu te rends compte que tu t'es fait bien gentiment avoir. »

Il remet aussi en cause la non individualisation des droits :

« déjà rien que pour cette histoire de cohabitation, quand on a un colocataire... ce colocataire, dans l'absolu est censé, pour eux, ce qui est complètement absurde, est censé pouvoir subvenir à tes besoins – si cette personne travaille, à partir du moment où elle habite sous le même toit qu'elle partage les communs, électricité, gaz, tout ça, elle est censée comme, au final, appartenir à ta famille ou à un lien, alors qu'il n'y a pas de lien, ça peut être une amitié ou même pas, si ça tombe, la personne n'est qu'un colocataire – donc voilà, cette personne n'a pas à t'aider, à payer ta nourriture, n'a pas à dépenser des frais pour toi en dehors de ce partage de l'appartement. Mais pour eux, c'est, voilà, c'est comme ça. Cette personne pourrait, pourrait t'aider, donc on est directement mis au statut de cohabitant, quelle que soit son adresse – tant qu'il y a ces deux personnes qui habitent sous le même toit, déjà, à partir de ce moment-là, je ne trouve pas ça normal qu'on prenne ça en compte. »

Si nous replaçons cette problématique dans la pensée de Castel, dans la dynamique des axes de l'intégration et de l'insertion, nous nous trouvons face à une situation des plus paradoxale : le fait pour un demandeur d'emploi de construire un lien de solidarité, ce qui pourrait lui permettre d'améliorer son « score » sur l'axe du travail/intégration (F. par exemple a déjà décroché des petits contrats dans le monde de l'audiovisuel et ne demanderait qu'à créer son emploi dans ce domaine), est en fait sanctionné par une réduction de l'assistance...

Nous nous trouvons bien dans le registre de production de davantage de désaffiliation...

D. témoigne bien du fait que la désaffiliation est un processus qui peut s'aggraver ; dans son cas, la réduction de l'assistance (il est sanctionné trois mois par l'Onem) produit un risque de dégradation des liens familiaux qu'il entretient avec ses enfants, ce qu'il n'a pu éviter qu'en compromettant sa propre situation.

« - Mais ce que vous vouliez dire aussi, c'est faire remarquer qu'en fait l'ONEM est juge et partie. - Voilà c'est l'ONEM qui vous convoque, c'est l'ONEM qui impose les conditions, qui vous contrôle, qui vous juge et qui vous sanctionne. Je ne trouve pas normal qu'ils soient les différentes parties en même temps. Dans un tribunal vous avez le juge, vous avez le procureur, vous avez la défense, l'accusation, tout le monde doit travailler ensemble, chacun doit respecter les règles du jeu, mais pas à l'ONEM. Eux ils font tout en même temps et ils décident et ils sanctionnent les gens. Ils ne se rendent pas compte de l'impact que ça a sur la vie des gens, parce qu'il faut faire toutes sortes de démarches pour avoir d'autres revenus à la place, il faut déjà être au courant de ses droits, et ce n'est pas toujours facile d'avoir les informations. Alors, ça a entraîné le fait que le mois suivant on n'est pas sûr d'avoir son argent, parce qu'il faut introduire des dossiers, il faut que ça passe en conseil. Ce qui entraîne que des fois vous êtes en retard pour payer votre loyer ou en retard pour payer la pension alimentaire ; vous vous mettez dans l'embarras alors que ce n'est pas de votre faute au départ puisque vous étiez dans votre droit. Ça fait un effet boule de »

neige qui peut entraîner de plus en plus dans la misère. Je comprends qu'il y a des gens qui se retrouvent dans la rue suite à des problèmes comme ça.

- *Alors vous comment est-ce que vous l'avez vécu psychologiquement, cet épisode j'ai failli dire ?*  
 - Ça a été très difficile parce que j'ai les enfants qui viennent chez moi le week-end. Je suis divorcé, alors je me dis « Est-ce que j'aurai de quoi acheter pour nourrir pour mes enfants le week-end ? ». Si ce n'est que moi tout seul bon, eh bien, vous savez quand on est adulte on se débrouille, on ne pense pas à soi, on pense d'abord à ses enfants et à son entourage. Et puis je me dis « Mon propriétaire est-ce qu'il va être d'accord d'accepter que je le paye en retard ? J'espère qu'il ne va pas me mettre dehors et me retrouver à la rue ? ». En plus je fais du psoriasis, maladie de la peau. Toutes ces histoires-là provoquent du stress, des tracas, de l'énerverment. Poussée de psoriasis ! Il faut aller chez le dermatologue, mais on n'a pas les moyens pour payer le dermatologue, donc on est obligé de supporter ça le temps de régler les choses pour pouvoir se soigner, parce que maintenant on en est à ce point-là ; ou on a un toit au-dessus de sa tête, ou on mange, ou on se soigne, ou on s'habille. Quand je vois mes grands-parents comme ils vivaient, ils avaient une maison, deux voitures, ils partaient en voyage chaque année. Et mes parents ils avaient une maison, une voiture, ils ne partaient pas en vacances. Et moi je n'ai pas de maison et je n'ai pas de voiture. À fur et à mesure des générations c'est de plus en plus grave, de plus en plus difficile. »

Nous retrouvons ici une des conclusions que nous avons tirées lors d'une recherche consacrée aux « NEET » : les deux axes définis par Castel sont aussi en relation de **co-production**.

Nous avons vu qu'un bon score sur un axe pouvait compenser une situation moins favorable sur un autre ; que l'affaiblissement de ce « score » pouvait accélérer le processus de désaffiliation. Mais il faut aussi tenir compte des **dégradations produites dans l'autre axe** lorsqu'une situation se détériore sur le premier.

Dans le cas de *D.*, c'est le risque d'éclatement du collectif familial qui est en jeu, ainsi que le risque de dégradation de sa relation avec le propriétaire de son logement.

*J.*, qui recherche en vain un emploi, est quant à lui empêché de vivre avec sa copine parce qu'il a accueilli sa fille qui a été exclue du chômage ; elle a perdu ses allocations suite aux évolutions législatives. On voit bien ici les dangers de dégradation des solidarités familiales produits par la réduction de l'assistance.

« Eh bien par rapport à mon logement, ma fille, donc moi j'ai déjà un logement qui est insalubre, et ma fille a eu des problèmes de logement. Je devais partir de ce logement-là pour moi vivre ma vie. (...) Et donc elle est revenue chez moi. Le logement est insalubre, donc ce n'est pas évident parce qu'il y a des petits-enfants, problème de chauffage, des radiateurs percés, la toiture, des choses comme ça. Elle elle a perdu son droit au chômage, donc elle a été exclue suite aux nouvelles (- *Dispositions*) dispositions du chômage. Donc elle se retrouve avec cinq cents euros et moi mille cent euros. (- *Pour quatre*) pour quatre, voilà. Donc ça ce n'est déjà pas facile. Elle cherche de l'emploi beaucoup aussi elle, mais elle ne trouve pas. Elle vient se présenter beaucoup, elle ne trouve pas de travail non plus.

- *En fait si on pouvait individualiser les dossiers.*

- Oui, oui. Mais oui. En fait pour l'individualisation des budgets en tout cas, si toutes les personnes pouvaient avoir leur gain pour eux, enfin c'est-à-dire leur chômage pour eux pour une personne, eh bien ce serait plus facile pour elle trouver un logement évidemment. Et même pour moi, je pourrais vivre avec ma copine aussi, que je ne peux pas parce que c'est pratiquement impossible. Je ne sais pas trop quoi dire. Ce n'est pas facile à expliquer. »

Redisons ici que le concept de désaffiliation met en avant des processus qui peuvent **s'inverser**.  
A. l'a vécu en déménageant. Son nouveau CPAS inverse totalement la tendance : auparavant il n'avait pas pu obtenir une adresse de référence suffisamment vite, avait été radié, avait perdu sa carte d'identité ; en un mois, il récupère tout :

« Une adresse de référence, ma carte d'identité, qui m'a permis d'aller dans une maison d'accueil, et la maison d'accueil, m'a orientée vers beaucoup de trucs que maintenant je suis en train de m'en sortir, malgré que je suis toujours dans une maison d'accueil.

- *Donc vous faites des formations ?*

- Ouais, je fais des formations, et qui me permettront plus tard de trouver un travail, j'espère, et... voilà quoi... »

Il explique comment les logiques bureaucratiques ne tiennent pas compte de la situation des gens et du peu de possibles qu'elle peut contenir :

« - *En fait, pour revenir encore sur votre problème dans la rue, c'est... le problème, c'est que les délais sont trop longs, donc entre les rendez-vous, vous pouvez m'expliquer ça. C'est ça qui est important aussi.*

- Bah les, les délais, qu'on vous donne par exemple, une date, vous êtes dans la rue, euh des fois vous oubliez même le jour que vous êtes quoi, alors pour retenir un rendez-vous dans deux mois... euh... allez-y... et c'est ce qui permet, quand j'étais à Bruxelles dans la rue, ce qui permet à beaucoup de gens qui étaient dans la même situation que moi, qu'à la fin ils laissaient tomber. Ils laissaient tomber parce que prenant rendez-vous... de deux mois, à la fin ils vont... non vous avez rendez-vous, un autre rendez-vous, à la fin ils disent ouais ils se moquent de nous enfin... on continue toujours à faire mendicité ou aller.. qui vont voler, ou qui vont faire mendicité à cause de ces problèmes-là quoi. »

Ce dernier exemple nous montre bien que la production de davantage de désaffiliation dépend non seulement de politiques sociales inadéquates, mais aussi des représentations qu'elles charrient et qui orientent les interactions des professionnels et des usagers.

Parmi ces représentations, l'idée d'une inactivation foncière, d'un manque de volonté, voire de bonne volonté, font des dégâts considérables ; le point de vue « moral » est aussi très prégnant : les personnes bénéficiant d'une assistance, aussitôt requalifiée en dépendance si ce n'est en complaisance, « devraient apprendre à se contenter ». Le « tweet » de Théo Francken à propos des réfugiés évoquant le fait qu'il « leur faudrait aussi un hôtel peut-être » est parfaitement illustratif de cette morgue assassine.

C'est une des taches aveugles des économies en matière de dépenses publiques qu'orchestre l'Etat social actif : ceux qui les programment ne veulent pas voir leurs effets dans le monde vécu, dont ils n'ont parfois pas la moindre idée.

D., qui a été injustement sanctionné par l'Onem (suspension de treize semaines) le constate :

« - *Alors, treize semaines de sanction ça représente quand même un beau budget ?*

- Eh bien oui, c'est quand même trois mois. Donc il a fallu faire intervenir le CPAS. Mais alors, passer de plus ou moins 1.200 euros de chômage à 817 euros de CPAS, ça fait une fameuse différence, surtout quand on doit payer un loyer de 382 euros, 30 euros d'électricité, 75 euros de charges, une pension alimentaire. Il faut des sacs poubelles; une carte de GSM ; payer ses taxes communales et compagnie. (- *Il ne reste rien*) Et donc au final il ne reste plus rien pour vivre, donc. Mais d'après le CPAS on doit se débrouiller avec ça. »

Ce que l'on veut encore moins voir, c'est que cette « réduction des dépenses publiques » pèse souvent sur d'autres personnes déjà en difficulté, qui ne peuvent que se fragiliser en tentant tant bien que mal de les absorber, produisant les conditions d'une honteuse désaffiliation en cascade, comme J. qui a trouvé sa voie suite à une formation en orientation dans une association – il voudrait devenir éducateur dans le secteur du handicap, ayant constaté que ce travail lui convenait – ne se fait pas beaucoup d'illusions professionnelles :

« Enfin, c'est trois ans d'études mais avec des stages, beaucoup de stages. Ce serait l'idéal, oui. Mais je continue quand même mes recherches d'emploi parce que bon, je suis obligé, et si je trouvais du travail eh bien tant pis, j'irais travailler je ne suis pas contre, au contraire, mais l'idéal ce serait ça quoi. Mais je ne pense pas que dans notre société... Maintenant dans notre société c'est tu prends un emploi et puis c'est tout, ce n'est pas ce que tu veux faire toi ; l'homme n'est plus vraiment au centre. Ce n'est pas parce qu'on aime quelque chose qu'on peut le faire ; ce n'est pas toujours accessible et on prend ce qu'on a et voilà. C'est fini le temps où on pouvait se permettre de faire ce qu'on aime, maintenant on fait ce qu'on nous donne. Ça on trouve que c'est dommage. »

Mais sa préoccupation relève des solidarités socio-familiales :

« Mais disons que moi mon gros problème c'est ma fille et mes petits-enfants, surtout mes petits-enfants. Je me tracasse beaucoup pour le chauffage parce que la chaudière il faut la faire réparer parce qu'elle tombe régulièrement en panne, des choses comme ça. Et ce n'est pas vraiment moi qui me préoccupe vraiment c'est plutôt mes petits-enfants et ma fille. Mes petits-enfants eh bien pour qu'ils aient quelque chose de convenable, un logement convenable. Parfois je ne dors pas le soir, parce que bon, je me tracasse pour eux, parce que je sais que l'hiver va arriver, des choses comme ça. Ça ce n'est pas évident quoi. Les adultes ça va mais les enfants c'est autre chose quoi. Et je suis allé trouver le CPAS pour essayer de faire avancer les choses pour lui trouver une maison mais ils n'ont pas l'air... je crois qu'ils sont submergés maintenant par les problèmes, et ils ne font plus trop et ils ne savent plus se permettre de vraiment, d'aider les gens. En tout cas moi c'est ce que j'ai ressenti en tout cas. Ils m'ont dit qu'ils ne savaient rien faire, qu'il fallait qu'elle se débrouille. »



*Pour citer cette analyse*

Jean Blairon et Jacqueline Fastrès, « Chroniques de l'Etat « social » « actif » - 2. Produire plus de désaffiliation », *Intermag.be*, [en ligne], Analyses et études RTA asbl, octobre 2015, URL : [www.intermag.be/526](http://www.intermag.be/526).